

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du MARDI 11 JUIN 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	11	12

Le Mardi 11 juin 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 06 juin 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie

Présents : Mmes : CECCHINI C. ; PEREIRA S. ; VANEL M. ; BELLON S. ; FELLON F. ; MENSE M. ;

Messieurs : EVEN P., MASSEL A. ; CASTANO C. ; POUCEL A. ; HENAREJOS F. ;

Absents excusés : BLANC P. ;

Absents : POIMBOEUF J.; CORNAND JB. ;

Procuration : M. BLANC Paul a donné procuration à M. EVEN P.,

Secrétaire de séance : HENAREJOS F.

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
12	0	0

Objet de la délibération
D-2024-06-3 bis : Acquisition des parcelles AH 200-201-203

Madame le Maire rappelle les accords signés pour l'exploitation de la carrière avec Michel REY, qui après exploitation, devait rétrocéder pour l'euro symbolique les parcelles AH 200-201-203 à la Commune de Villars.

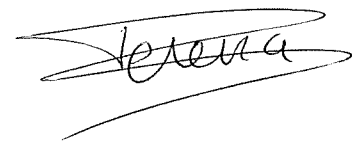
Le Conseil Municipal OUI l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré
Décide à l'unanimité d'acquérir ces parcelles pour l'euro symbolique
De désigner l'office Notarial GOSSEIN PAGES pour rédiger l'acte
D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
HENAREJOS Fabien



La Maire :
PEREIRA Sylvie



Mise en ligne sur le site internet le :

Accusé de réception en préfecture 084-218401453-20240614-D-2024-06-3BIS-DE Date de réception préfecture : 14/06/2024
--